

Compte-rendu conseil d'école N°1

Mardi 13 Novembre 2020 à 18h à BREN

Membres du conseil d'école :

Enseignantes : Mme BAUDRIER, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme SCHWARZ, Mme JEUNE, Mme HAMON, Mme DEMONT, Mme MARTIN,

Maires : M. DEBRIE (Bren), M. FLORENT (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

Elus chargés des affaires scolaires : M. GONTHIER (Chavannes), Mme DOMENICHINI (Bren), M. RENARD (Marsaz)

Représentants des parents d'élèves :

- Bren : Mmes PALISSE, PEYROT et THIEBAUX
- Chavannes : Mmes MANSOURI, JULIEN et RAYNARD
- Marsaz : Ms CORGIER ET LIEBAULT

Excusés :

- Inspecteur de l'Education Nationale : Mme ANSART VERONIQUE
- Mme MARTIN Bénédicte

Secrétaire de Séance : Mme GUIBBERT Sandra

Introduction et ouverture :

- Remerciements aux membres pour leur participation à ce premier conseil d'école.
- La rotation des lieux de conseils pour cette année : le premier conseil d'école a donc lieu à BREN, le second se déroulera à CHAVANNES et c'est MARSAZ qui clôturera cette année.

Parole aux enseignantes

1) Présentation de l'équipe enseignante, des représentants de parents d'élèves, des AESH, du RASED, de la circonscription.

❖ **Equipe enseignante :**

MARSAZ : Mme BAUDRIER Elodie (directrice + enseignante PS) Mme JEUNE Lydie (enseignante MS/PS).

CHAVANNES : Mme GUILLEMOIS Lalatiana (directrice + enseignante GS/MS), Mme MARTIN Bénédicte (enseignante des CP/CE1) et Mme SCHWARZ Fanny (enseignante en CP/CE1).

BREN : Mme HAMON Alexandra (directrice + enseignante en CE2), Mme DEMONT Marie (enseignante en CM1-CM2) et Mme GUIBBERT Sandra (enseignante en CM1/CM2).

❖ **Personnel de l'école :**

ATSEM:

- Marsaz : Mme DE ANDRADE Angeline, Mme RIOTORD Charline
- Chavannes : Mme CARRA Céline pour la classe de GS.
-

Personnel communal :

- BREN : Mmes CHARRIN MARTIN VILLERS ET M.ROZIER
- MARSAZ : Mme FLORENT

- CHAVANNES : Mmes ANGHOUR, CARRA, HEAP

AESH :

- Bren : VALLOS Cindy mi-temps pour 1 élève de CM1
- Chavannes : VALLOS Cindy mi-temps pour 2 élèves de CE1 + MULLARD Elise (1 CE1/1 GS)

❖ Circonscription de VALENCE HERMITAGE :

Inspectrice : Mme ANSART VERONIQUE

Conseiller pédagogique référent : M CHAZALET THOMAS

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté.

Un maître E M. CHOSSON et une psychologue scolaire Mme MARION, peuvent intervenir auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Des demandes sont en cours de traitement. Pour des prises en charge par période scolaire tant que nécessaire. La priorité étant donnée au cycle 2 (CP/CE1).

Référente MDA : **Mme LAFOND Anne-Lise**

PIAL : Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (**Pial**) sont une nouvelle forme d'organisation. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. C'est donc l'inspection de circonscription qui gère désormais la répartition des AESH en collaboration avec les principaux des collèges du secteur et un directeur d'école volontaire.

2) Effectifs et nouveaux programmes :

ECOLE	Nombre d'élèves total	Classe 1	Classe 2	Classe3
MARSAZ	48 élèves	23 PS	25 7PS/18MS	
CHAVANNES	70 élèves	23 8MS/15GS	24 18CP /6CE1	23 8 CP/15CE1
BREN	65 élèves	23 CE2	CM1 / CM2 (Marie) 22 élèves	CM1 / CM2 (Sandra) 20 élèves 3 départs la première semaine.

183 élèves sur le RPI

3) Modification du règlement intérieur, nouveau projet de règlement intérieur et charte de la laïcité.

Plusieurs modifications ont été apportées cette année :

Pour Chavannes : les sorties du soir sont étalées entre 16h20 et 16h30 (heure de départ du car)

Pour Marsaz des modifications horaires sont à réaliser dans le cadre du protocole :

- ❖ rentrées décalées pour les deux classes :-
 - Classe de PS (Mme BAUDRIER) : Accueil 8h30 – début du temps scolaire : 8h40
 - Classe de PS/MS (Mme JEUNE) : Accueil 8h40 – début du temps scolaire : 8h50
 - sorties du soir étalées de 16h10 à 16h20

Modification de la partie 3.3) Dispositions communes: l'enfant et la maladie :

Modification de la partie 4) usage des locaux Hygiène et sécurité ajout d'une partie 4.5) Mesure exceptionnelles concernant le COVID 19.

Nouveau règlement en annexe.

- **Hypothèse 1** : circulation active du virus, localisée, nécessitant la remise en vigueur d'un protocole sanitaire strict. Accueil par groupe d'élèves restreint en fonction des capacités d'accueil possible dans les écoles. Des dispositifs seront réfléchis avec les mairies afin d'accueillir le maximum d'enfants. L'école sera toutefois obligatoire au minimum 1 jour par semaine.
- **Hypothèse 2** : circulation très active du virus, localisée, nécessitant la fermeture des écoles, collèges et lycées sur une zone géographique déterminée. Classe à distance.

4) Présentation des comptes des trois coopératives scolaires

Marsaz : au 31 août 2020 : 537,58 € à la banque et 29,35 euros en caisse.

Chavannes : au 31 août 2020, 455.52 € à la banque, 42.84€ en caisse.

Bren : au 31 août 2020, 1 785,31 € à la banque, 267.21€ dans la caisse de la coop élèves.

5) Projets des classes pour 2018-2019

- ❖ **RPI** :
 - Journée Nettoyons la nature 25/09
 - Fête des écoles (si possible) : proposition du 25/06/21 à BREN
- ❖ **Projet d'école** : Le RPI a un Projet d'école initié en 2016 avec des grands axes à travailler en fonction des difficultés observées. Il est réévalué chaque année en fonction notamment des évaluations CP CE1 et des formations des enseignantes.
 - Axe 1** amélioration des résultats des élèves aux regards des compétences du socle commun en tenant compte de la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège.
 - Axe 2** : l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité de tous les élèves.
 - Axe 3** : Les réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers en termes de prévention et de remédiation afin de réduire les inégalités.
 - Axe 4** : La vie scolaire qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous y compris des partenaires de l'école.

Pour chaque axe les enseignantes ont rédigé des fiches actions qui correspondent aux activités et actions spécifiques menées en classe et en équipes pour atteindre ces objectifs. Chaque école va vous présenter succinctement les actions poursuivies ou mises en place cette année aux regards des bilans de début d'année.

- **Marsaz** :

1 : L'évaluation en maternelle. Prendre conscience de ses réussites et ses progrès. Fiches actions réalisées depuis 2017. Réactualisée cette année. Avec notamment, la mise en place d'un carnet de suivi.

2 : Préparer les élèves à apprendre à lire : comprendre le principe alphabétique (Les mots écrits sont composés

de lettres qui ont des correspondances sonores). Une programmation est réalisée sur le cycle 1, de la PS à GS (mot, syllabes, sons...).

3 : Résolution de problèmes : construire la fonction du nombre à travers des situations confrontant l'élève à la nécessité d'utiliser le nombre à un moment donné de la séquence. Un bagage de jeux (situations d'apprentissages) est en réflexion sur le cycle afin d'établir une continuité.

- Chavannes : Suite aux évaluations de début d'année pour les CP et les CE1 ⇒ ajouter au projet d'école de nouvelles fiches actions en français et mathématiques qui visent la cohérence des apprentissages entre le cycle 1 et le cycle 2 : adapter la pédagogie aux difficultés pointées par les évaluations ; à savoir la connaissance des lettres, de leurs sons, la fluence en lecture, la résolution de problèmes en maths et connaissance des nombres.

- Bren :

- 1) Ateliers de lecture/fluidité (mis en place progressivement en fonction des classes)
- 2) Résolution de problèmes
- 3) Outils communs (leçons, mémo,...)

Pour s'adapter au confinement subi par les élèves les enseignantes adaptent leur programmation annuelle de compétences et créent des parcours qui s'adaptent au mieux aux besoins individuels de chaque élève notamment en utilisant l'outil numérique. Toutes les actions se mettent en place lentement.

Dans ce but, nous poursuivons la mise en place des plans de travail de remédiation individuelle avec une double évaluation. Nous avons créé l'an dernier une fiche action dans notre projet d'école pour mettre en place des plans de travail individuel construit par l'enseignant pour chaque élève en fonction des réussites et des échecs aux évaluations périodiques. L'an dernier ces plans de travail étaient sous format papier et à l'issue les élèves pouvaient modifier le résultat de leur évaluation en étant réévalué. Cette année nous allons essayer d'utiliser le format numérique pour alléger la tâche de correction et permettre aux enfants de pouvoir avancer à la maison s'il le souhaite. Nous allons baser ces plans de travail sur les évaluations bilan de début d'année. De façon générale nous constatons que les CE2 semblent plus impactés par le confinement notamment dans le vivre ensemble et le savoir être des élèves (pas d'écoute, mise au travail compliquée, respecter les règles de la vie en groupe...) en lecture fluidité, en écriture, en calcul posé (addition soustraction), et en numération (construction de la centaine).

❖ CHAVANNES :

- courseton de l'école : 15 octobre
- projet Rivière de l'Arche Agglo avec M. Quivrin animateur – nature ⇒ 3 séances dont une sortie : connaissance de la faune des eaux et rivières pour mieux les protéger ; installation d'un élevage d'insectes en classe
- Ecoles qui chantent avec l'OCCE
- Projet Kapla
- cycle d'initiation au tennis avec le club de Champos (intervenant diplômé) ⇒ calendrier sera établi en P2
- cycle piscine pour les CP/CE1 le lundi après-midi du 29 mars au 21 juin 2021
- reprise des visites à la bibliothèque municipale 1 fois par mois à partir de la période 2
- la classe de MS/GS correspondra avec la classe de PS/MS de Mme Jeune à Marsaz

MARSAZ:

1) Contes et comptines : découverte de l'univers des contes ou des comptines – création de répertoires et de réseaux – avec soit spectacles soit interventions sur l'année + sortie autour de ce thème.

2) Maison du jeu : familiarisation avec les jeux de société – jeux coopératifs ou non avec plusieurs interventions ou déplacements à la maison du jeu.

3) Fréquentation de la bibliothèque de Marsaz en 1/2 groupe et emprunt de livres à la bibliothèque tous les 15 jours MS des deux classes

4) Echanges et continuité au sein du RPI :

- création d'une histoire itinérante entre les PS et les CM à partir de mars (contes – kamishibai)
- Plusieurs échanges et correspondances entre GS de Chavannes/Marsaz
- Confection de sablés en vue du marché de Noël
- Le projet Ecoles qui chantent

❖ BREN :

- Poursuite du **Projet d'école autour de la pollution, des déchets et du gaspillage alimentaire** : nettoignons la nature, les interventions de la communauté de commune, des débats réguliers en classe...

- Préparation du **marché de Noël** (création d'objets/de jeux)

- Poursuite de la **fiche action : autour de la coopération et de la gestion d'argent**. Toutes les classes travaillent avec des conseils de classe hebdomadaires et des conseils de délégués sont organisés toutes les 2 semaines environ afin que les élèves soient acteur du fonctionnement de leur classe et de leur école. Ainsi 10 % des bénéfices des ventes de pains au chocolat leur sont laissés en gestion dans leur caisse coopérative. De plus la vente des pains au chocolat leur permet de manipuler les euros (rendre la monnaie, servir, demander avec politesse ...). Cette organisation donne du sens au fonctionnement de l'école et aux différents projets notamment celui sur le gaspillage alimentaire et les déchets car les élèves font des propositions et en discutent. Achat de 2 paniers de basket par les élèves, voté l'an dernier + poursuite de la réflexion pour la création d'un poulailler. Discussions autour de l'achat de jeux de cour (+ débats sur les règles de la cour).

- Poursuite de la fiche action sur les messages clairs renforcés par les conseils de classe.

- La bibliothèque de Bren vient dans les classes 1 fois par mois (livraison de caisses de livres).

- Projet musique brésilienne et percussions (BATUCADA) : travail de production et composition musicale avec un intervenant agréé + fabrication d'instruments. Chaque classe bénéficiera de 17 séances de 50 minutes réparties sur les mois de Novembre à juin à raison d'une séance toutes les 2 semaines.

- Courseton à l'étang du Mouchet prévu le jeudi 4 novembre matin si le temps le permet et si la mairie de Marsaz nous autorise à utiliser la salle associative pour pique-niquer.

- Les CE2 et CM2 iront à la piscine de Tain pour 10 séances de 45 minutes les lundis matins de janvier à début mars. Les CE2 termineront l'apprentissage du savoir nager au programme du Cycle 2 alors que les CM2 prépareront et passeront leur premier niveau de natation pour leur passage au collège. En espérant que ce projet soit pérennisé par les communes.

- Les CM1 participeront à un projet film d'animation avec Mme DEMONT pendant les créneaux de piscine. Utilisation du numérique.

- Les CE2 participeront à 4 interventions autour du potager et de la transformation de matière première proposées par la communauté de commune : visite de la miellerie de BREN, interventions en classe autour des insectes utiles pour le potager, visite d'un maraicher et pour finir 1 atelier cuisine avec les restaurateurs du BREN DE FOLIE afin de transformer nos fruits et légumes.

6) PROJET ENIR:

Grâce à l'accord financier des mairies les 3 écoles du RPI ont déposé des dossiers de candidature pour le volet 3 du projet ENIR national. Subvention donnée par l'Etat à hauteur de 50% du montant d'investissement dans le numérique. La commission aura lieu en novembre. Si les projets sont retenus les mairies recevront une convention à signer et les achats pourront être effectués en décembre ou janvier.

- **Bren:** 2 devis réalisés chez NUMERIAN ET BIMP. Le devis de BIMP a été retenu.

L'objectif est de compléter le matériel déjà acheté afin d'avoir une flotte de 6 tablettes par classe et de travailler en atelier (groupes de 6 élèves).

Liste du matériel demandé (provisoire en attente de validation commission) :

- 3 IPADs 32 go pour les élèves avec étuis de protection
- 3 tablettes enseignantes 128 go avec étuis de protection clavier pour la préparation, l'enregistrement du travail, le projection ...
- 1 Macbook pour la gestion de la flotte de tablette.
- 1 boîtier appel Tv par classe pour pouvoir projeter depuis n'importe quelle tablette sans câbles.
- 1 lecteur CD DVD pour écoute musical
- 2 répartiteurs pour brancher simultanément 6 casques
- 3 petites enceintes pour les classes
- 1 multiprise parafoudre
- 2 cartes itunes de 50 € pour l'achat d'applications
- 1 garantie 3 ans pour le macbook

Montant total: 5 536.31 € soit 2 768.16€ financé par l'ETAT et 2 768.16€ financé par la mairie.

Nous essaierons progressivement de passer à 7 puis 8 tablettes par classe.

- **Chavannes :** nous avons complété le matériel déjà présent à l'école afin qu'il y ait 4 tablettes par classe et une tablette pour chaque enseignante. Le matériel se compose de 3 apple TV, 3 Ipad 128 Go (enseignantes), et leur étui de protection, 1 Ipad 32 Go et son étui de protection, 2 cartes Itunes, 3 enceintes Bluetooth, 3 répartiteurs audios, 3 clé USB lightning (adaptateur tablette/PC), 3 licences windows 10 (pour mettre à jour nos ordinateurs). Les licences windows 10 ayant été installées par la commune, ne sont plus prises en compte dans le devis. Voir si un autre achat peut être fait en remplacement (environ 428 €).

Montant total : 4 017,80 € dont la moitié est subventionné par l'État soit 2 008,9 €.

- **Marsaz :**

Nous avons également dans le cadre du projet Enir 3 complété le matériel de l'école.

Liste du matériel pour l'école de Marsaz

ipad Air 2 Wifi 32 Go x 3
 Housse avec rabat sur l'écran x 5
 ipad Air 128 GO x 2
 adaptateur VGA pour Mac x 1
 Carte Itunes pour achat applis 50 € x 1
 macbook air 13" x 1
 enceinte Bluetooth x 2
 Valise de stockage simple Tablettes x 1
 APPLE TV x 2

Pour un total de 3867 euros soit 1933,50 euros pris en charge par l'Etat

7) PPMS et exercices incendie :

Bren : Des améliorations au niveau des locaux ont été demandées à la mairie et un devis a été réalisé en juin dernier:

- Installation d'une barre anti-panique côté intérieur de la porte d'entrée de l'école.
- Installation de serrures avec fermeture intérieure par bouton sur les portes d'entrée des 3 classes ainsi que

sur les issues de secours des classes 1 et 2 afin de ne pas avoir besoin de clef lorsque nous sommes dans la classe.

Les exercices ont été réalisés le lundi 5 octobre les élèves ont mis 50 secondes pour sortir de l'école (les issues de secours n'ont pas été utilisées en attendant les travaux à venir).

Marsaz : les exercices seront réalisés après les vacances .

Chavannes : Les exercices seront faits après les vacances.

8) Remerciements

❖ **Aux associations partenaires de l'école** (sans qui les écoles auraient du mal à fonctionner) :

La Marelle

Les Bibliothèques des 3 communes

❖ **Aux parents d'élèves :**

Merci pour leur accompagnement et investissement pendant le confinement et depuis le début de l'année auprès des écoles (sorties scolaires, manifestations comme le Courseton, agréments.)

❖ **Aux 3 mairies**

Pour leur investissement au quotidien.

9) Dates des prochains conseils d'école

- Conseil d'école N°2 : CHAVANNES – 4 Mars 2021 à 18h.

- Conseil d'école N°3 : MARSANZ – 22 juin 2021 à 18h.

Parole aux mairies

10) Projet ENIR : demande sur le processus concernant la suite du projet.

11) Sortie du car à Bren : difficulté pour voir les parents qui restent dans leur voiture

12) Agrandissement de l'école de Marsaz : projet d'agrandissement, des plans vont être réalisés (espace d'accueil, toilettes, éventuellement classe supplémentaire)

Parole aux délégués des parents d'élèves

13) Problèmes de stationnement à Chavannes : ok

14) Préau à Bren demande de certains parents de mettre un préau devant le portail.

Réponse mairie : ce n'est pas à l'ordre du jour mais possibilité de trouver une solution (petite infrastructure à l'extérieur). Attendre un peu le temps de réfléchir au projet (car bénévolat, peut être appel d'entreprise,...).

15) Horaires de fin de garderie le soir :

Besoin de réexpliquer les horaires et leur décalage en fonction des écoles.

Peut-être serait-il judicieux de rédiger un mot venant des mairies pour rappeler officiellement les choix établis.

Mairie : budget trop important, la modification n'est pas prévue.

Il faut aussi penser au rythme de l'enfant (un enfant de 3 ans qui est en garderie dès 7h15 n'est pas complètement disponible pour les apprentissages à 9h)

Sondage côté parents/augmentation tarifaire côté mairie.

16) Aide aux devoirs :

Réflexion à prévoir après les élections municipales. Pose des problèmes matériels et financiers.
Mairie : pour l'instant, pas de bénévoles trouvés. Un mot sera rédigé pour sondage/recherche de bénévoles et sera passé dans les cahiers.

17) Bilan annuel des frais de garderie sur le site :

Oui, possible. Envoyer un mail à la mairie.

Clôture de séance : Ce premier conseil d'école se clôture à 19h25